

CONTACT PRESSE

Julie Miquel Tél.: 06.48.90.79.17

presse.communication@chasseurdefrance.com

CONSEILLER POLITIQUE

Thierry Coste Port.: 06.80.87.77.05. thierry.coste@accesyst.com

www.chasseurdefrance.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Journée historique pour la ruralité et la chasse française

27 août 2018 à Issy-les-Moulineaux

Le président de la Fédération Nationale des Chasseurs Willy Schraen, accompagné du viceprésident Alain Durand, du trésorier Pascal Sécula, ainsi que de Thierry Coste, conseiller politique de la FNC, a reçu un accueil très chaleureux et très constructif de la part du Président de la République Emmanuel Macron, le lundi 27 août en fin d'après-midi, à l'Elysée. Le Président de la République était accompagné de Nicolas Hulot, ministre de la transition écologique, de Sébastien Lecornu, secrétaire d'Etat et de François Patriat, sénateur de Côte d'Or, président du groupe La République en Marche au Sénat.

Le Président de la République a validé le permis national à 200 euros dès la saison 2019-2020, conformément à la proposition de la FNC, votée à l'Assemblée Général de mars 2018 à 92% par les présidents des fédérations départementales des chasseurs. Le permis départemental reste lui inchangé.

Par ailleurs, à la demande de la FNC, la France rentre résolument dans la gestion adaptative dès cette année sur 6 espèces, l'oie cendrée, le courlis cendrée, la barge à queue noire, le fuligule milouin, la tourterelle des bois et le grand tétra. Le Président de la République a confirmé ses engagements du début de l'année concernant la régulation des oies cendrées en février 2019 avec un quota de 5 000 oies. Le gouvernement finalise en ce moment les négociations diplomatiques sur ce point.

Le Président de la République a également validé la mise en place d'une police de la ruralité, de la nature et des territoires qui répond à une vraie attente des chasseurs, des pêcheurs et des maires ruraux. Emmanuel Macron a affiché sa volonté de créer un nouvel organisme, avec une priorité sur la police de proximité dans les départements, à partir des effectifs de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et de l'Agence Française pour la Biodiversité.

Le Président de la République a répondu favorablement à notre proposition de remise à plat des dégâts en France, qui provoquent des insatisfactions de la part des agriculteurs comme des chasseurs.

Le Président de la république a clairement demandé à la FNC de formuler des propositions concrètes sur l'éthique de certaines pratiques de chasse en intégrant la souffrance animale. Concernant la chasse à courre, la FNC a formulé une proposition qui a été intégralement acceptée par le chef de l'Etat.

Enfin, le Président de la République a validé la demande de trouver une solution pour cesser l'engrillagement en France.